

## Séance du 28 avril 2016

L'an deux mil seize, le vingt-huit avril, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Anne Molard, Loïc Poupin.

Absents excusés : José Albesa, Solène Loyer

Mme Beautemps-Joly a été nommée secrétaire. Le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu

2016-04-d1

### Approbation du rapport annuel du SIAEP Charnie Champagne

Le conseil municipal approuve le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable présenté par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Charnie Champagne.

2016-04-d2

### Devis pour la réparation de la toiture Salle Chauvelier

Le Conseil municipal après avoir étudié 2 devis, autorise Mr le Maire à signer le devis de l'entreprise ESNAULT de Joué en Charnie, d'un montant de 4351.20 € TTC pour la réparation de la couverture de la Salle Chauvelier.

2016-04-d3

### Devis d'entretien de la toiture de l'église et de la girouette

Le Conseil municipal, autorise Mr le Maire à signer le devis de l'entreprise TOQUE d'Epineu le Chevreuil, d'un montant de 1210.24 € TTC pour l'entretien de la toiture de l'église et de la girouette.

2016-04-d4

### Spectacle LBN

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier du service culturel de la communauté de communes LBN, qui propose à la commune de Chemiré en Charnie d'accueillir un spectacle pour l'ouverture de la saison le 24 septembre 2016. Il s'agit d'un spectacle de rue intitulé : « Les contre-visites guidées par Jérôme Poulain ».

Le conseil municipal donne un avis favorable. Un pot d'accueil sera offert au public.

2016-04-d5

### Déclaration d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de Maître SERE DE LANAUZE une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour la parcelle suivante :

| N° de parcelle | Lieu     | Superficie    |
|----------------|----------|---------------|
| B 468          | Le Bourg | 00ha 06a 70ca |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien ci-dessus référencé.

2016-04-d6

### Subventions pour la future salle communale

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Sous-Préfet, qui indique ; que compte tenu du nombre important de demandes de subventions au titre du fonds de soutien à l'investissement public local ; le dossier relatif à la construction d'une salle communale à Chemiré en Charnie n'a pas pu être retenu.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour déposer une demande de subvention pour la construction de la salle communale auprès de la Région.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h30